

Date de révision : 2025/10/13 page: 1/13

Version: 7.0 (30034818/SDS_GEN_CA/FR)

1. Identification

Identifiant de produit utilisé sur l'étiquette

ACETATE DE N-BUTYLE

Usage recommandé du produit chimique et restrictions d'usage

Utilisation appropriée*: solvant(s)

Utilisation appropriée*: produits chimiques industriels; solvant(s)

Utilisation(s) non appropriée(s): Non destiné à la vente ou à l'usage par le grand public.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

BASF Canada Inc. 5025 Creekbank Road Édifice A, Étage 2 Mississauga, ON, L4W 0B6, CANADA

Téléphone: +1 289 360-1300

Numéro d'appel d'urgence

Information 24 heures en cas d'urgence

CHEMTREC: 1-800-424-9300

BASF HOTLINE: (800) 454-COPE (2673) **Autres moyens d'identification**famille chimique: acétate

Synonyme: Pas disponible. Utilisation: solvant(s); produit chimique

2. Identification des dangers

Conformément au Règlement sur les produits dangereux (RPD) (DORS/2022-272)

Classification du produit

Flam. Liq. 3 Liquides Inflammables

STOT SE 3 (Peut provoquer Toxicité Spécifique pour certains Organes

^{*} L'utilisation recommandée identifiée pour ce produit est fournie uniquement pour se conformer à une exigence du gouvernement fédéral et ne fait pas partie d'une spécification publiée par le vendeur. Les termes de cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) ne créent pas ni n'induisent de garantie, expresse ou implicite, y compris par incorporation dans ou référence à l'accord commercial du vendeur.

Date de révision: 2025/10/13 page: 2/13

Version: 7.0 (30034818/SDS GEN CA/FR)

somnolence et Cibles (exposition unique)

vertiges.)

Aquatic Acute 3 Danger pour le milieu aquatique - aigu

Éléments d'étiquetage

Pictogramme:





Mention d'avertissement:

Attention

Mention de Danger:

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H402 Nocif pour les organismes aquatiques.

Conseil de Prudence (Prévention):

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des

flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux

ou du visage.

P261 Éviter de respirer les brouillards ou vapeurs ou aérosols.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges

électrostatiques.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P241 Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage

antidéflagrant.

P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de

réception.

P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.

Conseils de prudence (Intervention):

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la

maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever

immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau

ou se doucher.

P370 + P378 En cas d'incendie: utiliser une mousse résistante aux alcools, du

dioxyde de carbone, une poudre sèche ou de l'eau pulvérisée pour

l'extinction.

Conseils de Prudence (Stockage):

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405 Garder sous clef.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501 Eliminer le contenu/récipient conformément aux règlementations

locales.

Date de révision: 2025/10/13 page: 3/13

Version: 7.0 (30034818/SDS_GEN_CA/FR)

Dangers non classifiés par ailleurs

Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

Voir rubrique 12 - Résultats des évaluations PBT et vPvB.

Classement de préparations spéciales (GHS):

L'exposition répétée peut provoquer desséchement ou gerçures de la peau.

3. Composition / Information sur les ingrédients

Conformément au Règlement sur les produits dangereux (RPD) (DORS/2022-272)

acétate de n-butyle

Numéro CAS: 123-86-4

Teneur (W/W): >= 99.5 - <= 99.8% Synonyme: Essigsäure-n-butylester

alcool n-butylique

Numéro CAS: 71-36-3

Teneur (W/W): >= 0.1 - < 0.2% Synonyme: 1-Butanol; n-Butanol

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Indications générales:

Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Lors de danger d'inconscience du patient, disposition et transport en position latérale stable. Retirer immédiatement les vêtements souillés.

Lorsque inhalé:

Repos, air frais, secours médical.

Lorsque en contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Lorsque en contact avec les yeux:

laver à fond à l'eau courante pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées, faire procéder à un contrôle par un ophtalmologue

Lorsque avalé:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: La surexposition peut causer:, perte de conscience, vomissement, perte de force et d'énergie, trouble de coordination, envie de vomir, diarrhée, toux, maux de tête Dangers: L'inhalation peut provoquer somnolence et vertiges

Date de révision: 2025/10/13 page: 4/13

Version: 7.0 (30034818/SDS GEN CA/FR)

Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11. (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun

antidote spécifique connu.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction recommandés:

poudre d'extinction, eau pulvérisée, dioxyde de carbone, mousse résistant aux alcools

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité: jet d'eau

Indications complémentaires:

Définir les mesures d'extinction en fonction d'un incendie à proximité.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers lors de la lutte contre l'incendie:

Liquide inflammable Refroidir les récipients menacés à l'aide d'un jet d'eau pulvérisée. Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

Conseils aux pompiers

Equipement de protection contre l'incendie:

Porter un appareil respiratoire autonome. Équipement de protection spécial pour les pompiers

Autres informations:

Le personnel non nécessaire doit être évacué du secteur. Lutter contre l'incendie à une distance maximale.

Arrêter les mesures d'extinction de l'incendie à l'environnement. Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

sensibilité au choc:

Remarques: Compte tenu de la structure chimique il n'y a pas de sensibilité au

choc.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Autres indications en cas de libération:

Sol très glissant en cas de déversement de produit.

La libération du produit peut causer incendie ou explosion. Arrêter ou empêcher la fuite. Réduire ou arrêter la libération de la substance/du produit dans des conditions sûres.

Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

Date de révision: 2025/10/13 page: 5/13 Version: 7.0 (30034818/SDS GEN CA/FR)

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des

produits chimiques.

Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Utiliser des outils traités antistatiques.

Précautions pour la protection de l'environnement

La dispersion dans l'environnement doit être évitée.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser à l'aide d'un moyen adapté et éliminer. Les déversements doivent être contenus, solidifiés et placés dans des conteneurs adaptés pour être éliminés. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manutention sans danger

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

Mettre à la terre et/ou relier tous les équipements pour éviter les charges électrostatiques. Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Mettre correctement à la terre l'ensemble de l'installation prévue pour éviter l'accumulation des charges électrostatiques au poste de transvasement.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Pas de données applicables disponibles.

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit frais et bien ventilé.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

alcool n-butylique ACGIH, US: VME 20 ppm;

OSHA Z1: CTR 100 ppm 300 mg/m3;

acétate de n-butyle OSHA Z1: CTR 150 ppm 710 mg/m3;

ACGIH, US: VLE 150 ppm; ACGIH, US: VME 50 ppm;

Conception d'installations techniques:

Pas de données applicables disponibles.

Date de révision: 2025/10/13 page: 6/13

Version: 7.0 (30034818/SDS_GEN_CA/FR)

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Porter un masque à filtre pour vapeurs organiques certifié NIOSH (ou équivalent).

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques, Le choix des gants protecteurs doit se faire en fonction de l'évaluation par l'utilisateur des risques dans son milieu de travail.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Vêtements de protection:

La protection corporelle doit être choisie en fonction de l'activité et de l'exposition possible, p.ex.: protection pour la tête, tablier, bottes de protection, tenue de protection contre les produits chimiques.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. En complément aux indications sur l'équipement de protection individuelle, le port de vêtements de travail fermés est nécessaire. Eviter l'inhalation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique: liquide
Etat physique: liquide
Odeur: fruité(e)
Seuil olfactif: non déterminé

Seuil olfactif: non déterminé
Couleur: incolore
Valeur du pH: non applicable

Point de fusion: -78 °C

Données bibliographiques.

point de solidification: Pas de données disponibles.

Point d'ébullition: 124 - 126.5 °C (1,013 hPa)

Données bibliographiques.

Intervalle d'ébullition:
Pas de données disponibles.
Point de sublimation:
Pas de données applicables

disponibles.

Point d'éclair: 27 °C (Directive

92/69/CEE, A.9, coupelle fermée) (dérivé du point

Inflammabilité: Inflammable. (dérivé du point d'inflammation)

Non pertinent pour la classification et l'étiquetage des liquides. La limite inférieure d'explosivité peut être de 5

à 15°C en-dessous du point éclair. Limite supérieure Non pertinent pour la classification et

d'explosivité: l'étiquetage des liquides.

Chaleur de combustion: 30.54 kJ/g

Limite inférieure

d'explosivité:

Auto-inflammation: 415 °C (DIN 51794)
Pression de vapeur: 15 hPa (mesuré(e))

(20°C)

Valeur extrapolée, statique

Date de révision: 2025/10/13 page: 7/13 Version: 7.0 (30034818/SDS GEN CA/FR)

Densité: 0.8812 g/cm3 (DIN 51757)

(20 °C) 0.54 g/cm3 (55 °C) 0.8813

Densité relative: 0.8813 (20 °C)

Données bibliographiques.

Densité de vapeur 4

relative: (20 °C)

Plus lourd que l'air.

Coefficient de partage n- 2.3 (Ligne directrice 117

(calculé(e))

octanol/eau (log Pow): (25 °C) de l'OCDE)

Température d'auto- Du fait de sa structure, le produit

inflammation: n'est pas classé comme

spontanément inflammable.

Décomposition Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le

thermique: stockage et la manipulation sont respectées.

Viscosité, cinématique: 0.83 mm2/s (OECD 114)

(20 °C)

Solubilité dans l'eau: 5.3 g/l

(20 °C) pH 6

Solubilité (quantitative): Pas de données applicables disponibles.

Solubilité (qualitative): soluble

solvant(s): solvants organiques,

Poids moléculaire: 116.16 g/mol

Vitesse d'évaporation: La valeur peut être approximée à

partir de la constante de la loi d'Henry

ou de la pression de vapeur.

Caractéristiques des particules

Distribution granulométrique: La substance / le produit est commercialisé(e) ou utilisé(e) sous

forme non solide ou sous forme de granulé.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Le chauffage peut dégager des vapeurs inflammables.

Corrosion des métaux: Non corrosif pour le métal.

Propriétés oxydantes:

non comburant

Formation de gaz Remarques: En présence d'eau, pas de formation de gaz inflammables.

Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Possibilité de réactions dangereuses

Réactions avec les agents oxydants forts.

Date de révision: 2025/10/13 page: 8/13

Version: 7.0 (30034818/SDS_GEN_CA/FR)

Conditions à éviter

Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues.

Matières incompatibles

oxydants puissants

Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition:

Produits de décomposition dangereux: Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Décomposition thermique:

Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

11. Données toxicologiques

Voie primaire d'exposition

Les voies de pénétration pour les solides et liquides sont l'ingestion et l'inhalation, mais peuvent inclure le contact avec les yeux ou la peau. Les voies de pénétration pour les gaz comprennent l'inhalation et le contact avec les yeux. Le contact avec la peau peut être une voie de pénétration pour les gaz liquéfiés.

Toxicité/Effets aigus

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë: Pratiquement pas toxique après une ingestion unique. Pratiquement pas toxique après inhalation unique. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique.

Par voie orale

Type de valeur: DL50 espèce: rat (mâle/femelle) Valeur: 10,736 mg/kg (autre(s))

Inhalation

Type de valeur: CL50 espèce: rat (mâle/femelle)

Valeur: > 21.1 mg/l (Ligne directrice 403 de l'OCDE)

durée d'exposition: 4 h La vapeur a été testée.

Type de valeur: CL0 espèce: rat (mâle/femelle)

Valeur: > 38.32 mg/l > 8000 ppm (autre(s))

durée d'exposition: 6 h La vapeur a été testée.

Par voie cutanée

Type de valeur: DL50 espèce: lapin (mâle/femelle) Valeur: > 14,000 mg/kg (autre(s))

Evaluation des autres effets aigüs

Date de révision: 2025/10/13 page: 9/13

Version: 7.0 (30034818/SDS_GEN_CA/FR)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT): Effets narcotiques possibles (somnolences ou vertiges).

Irritation / corrosion

Evaluation de l'effet irritant: Non-irritant pour la peau. Non-irritant pour les yeux. Non-irritant pour la peau. Peut entraîner de légères irritations aux yeux.

Peau

espèce: lapin Résultat: non irritant

Méthode: Ligne directrice 404 de l'OCDE

<u>Oeil</u>

espèce: lapin Résultat: non irritant

Méthode: Ligne directrice 405 de l'OCDE

Sensibilisation

Evaluation de l'effet sensibilisant: N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux.

essai de maximalisation sur le cochon d'Inde

espèce: cobaye

Résultat: non sensibilisant

Méthode: autre(s)

Danger par Aspiration

Pas de danger par aspiration attendu.

Toxicité/effets chroniques

Toxicité en cas d'exposition/administration répétée

Evaluation de la toxicité après administration répétée: Après une administration répétée l'effet de l'irritation locale reste en avant plant.

Toxicité génétique

Evaluation du caractère mutagène: Aucun effet mutagène n'a été constaté dans les différents tests sur microorganismes ou sur cultures de cellules de mammifères. La substance n'a pas montré de propriétés mutagènes lors de tests sur mammifères.

La substance n'a pas montré de propriétés mutagènes sur les bactéries. La substance n'a pas été génotoxique dans une culture cellulaire de mammifère. La substance n'était pas génotoxique lors d'un test sur les mammifères. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Mutagénicité (tests 'in vitro'): autre(s) test d'Ames S. typhimurium, E. coli:avec et sans activation métabolique négatif

autre(s) épreuve cytogénétique cellules CHL:sans activation métabolique négatif

Ligne directrice 476 de l'OCDE essai HPGRT Cellules V79:avec et sans activation métabolique négatif

Génotoxicité in vivo: Ligne directrice 474 de l'OCDE essai du micronoyau souris (NMRI) (mâle/femelle) négatif

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène: L'étude n'est pas nécessaire.

Date de révision: 2025/10/13 page: 10/13

Version: 7.0 (30034818/SDS_GEN_CA/FR)

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction: Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité.

Tératogénicité

Evaluation du caractère tératogène: Les tests sur animaux réalisés avec des quantités qui ne sont pas toxiques pour les animaux adultes ne donnent pas d'indice pour un effet toxique pour les embryons.

Expériences chez l'homme

Des concentrations élevées provoquent un effet narcotique. En cas de contact prolongé, peut conduire au dessèchement de la peau.

Autres informations

A une action dégraissante sur la peau.

12. Données écologiques

Toxicité

Toxicité en milieu aquatique

Evaluation de la toxicité aquatique:

Nocif (nocivité aiguë) pour les organismes aquatiques. L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

Toxicité vis-à-vis des poissons

CL50 (96 h) 18 mg/l, Pimephales promelas (, Écoulement.)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration déterminée analytiquement.

Invertébrés aquatiques

CE50 (48 h) 44 mg/l, Daphnia sp. (, statique)

Concentration nominale.

Plantes aquatique(s)

CE50 (72 h) 397 mg/l (taux de croissance), Pseudokirchneriella subcapitata (DIN 38412 partie 9) L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration déterminée analytiquement. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Effets chroniques sur poissons

Pas de données disponibles.

Effets chroniques sur invertébrés aquat.

NOEC (21 j) 23 mg/l, Daphnia magna (Ligne directrice 211 de l'OCDE, semi-statique) Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Evaluation de la toxicité terrestre

Aucun effet toxique n'a été observé dans des études réalisées sur des plantes terrestres.

Organismes vivant dans le sol

Effets sur les organismes vivants du sol:

Pas de données disponibles.

Date de révision: 2025/10/13 page: 11/13

Version: 7.0 (30034818/SDS_GEN_CA/FR)

Effets sur la flore terrestre

CE50 (14 j) > 1,000 mg/kg > 1.000 mg/kg, Lactuca sativa (Ligne directrice 208 de l'OCDE)

autres non-mammifères terrestres

Pas de données disponibles.

Microorganisms/Effet sur la boue activée

Toxicité sur les microorganismes

méthode interne aquatique

Protozoaire/CE50 (40 h): 356 mg/l

Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O)

Facilement biodégradable (selon critères OCDE).

Données sur l'élimination

80 % DBO de la demande d'oxygène théorique (5 j) (OCDE 301D; CEE 92/69, C.4-E) (aérobie, effluent, station d'épuration communale)

Evaluation de la stabilité dans l'eau

Par réaction avec l'eau, la substance est hydrolysée lentement.

Information sur la stabilité dans l'eau (hydrolyse)

t_{1/2} 782 j, (calculé(e), pH 7)

Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation

En raison du coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow) une accumulation notable dans les organismes n'est pas attendue.

Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles.

Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux

La substance s'évapore lentement de la surface de l'eau vers l'atmosphère.

Une adsorption sur la phase solide du sol n'est pas attendue.

Indications complémentaires

Halogène adsorbable lié organiquement(AOX):

Le produit ne contient pas d'halogène sous forme de composé organique.

13. Données sur l'élimination

Elimination du produit:

Doit être orienté vers une décharge agréée ou incinéré dans un centre agréé tout en respectant les prescriptions réglementaires locales.

Date de révision: 2025/10/13 page: 12/13 Version: 7.0 (30034818/SDS GEN CA/FR)

Elimination des emballages:

Des vapeurs inflammables peuvent être présentes dans le contenant où il y a un résidu de produit. NE PAS PRESSURISER, COUPER, SOUDER, BRASER, PERCER, BROYER NI EXPOSER CES CONTENEURS À LA CHALEUR, À UNE FLAMME, À DES ETINCELLES, À UNE SOURCE D'ÉLECTRICITÉ STATIQUE OU À D'AUTRES SOURCES D'INFLAMMATION. ILS PEUVENT EXPLOSER ET CAUSER DES BLESSURES OU ENTRAÎNER LA MORT.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre

TDG

Classe de danger: 3
Groupe d'emballage: III
N° d'identification: UN 1123

Étiquette de danger: 3

Dénomination technique ACÉTATES DE BUTYLE

d'expédition:

Transport maritime Sea transport

IMDG IMDG

Classe de danger: 3 Hazard class: 3
Groupe d'emballage: III Packing group: III
N° d'identification: UN 1123 ID number: UN 1123

Étiquette de danger: 3 Hazard label: 3
Polluant marin: NON Marine pollutant: NO

Dénomination technique d'expédition: Proper shipping name: ACÉTATES DE BUTYLE BUTYL ACETATES

Transport aérien Air transport
IATA/ICAO IATA/ICAO

Classe de danger: 3 Hazard class: 3
Groupe d'emballage: III Packing group: III

N° d'identification: UN 1123 ID number: UN 1123

3

Étiquette de danger: 3 Hazard label:

Dénomination technique d'expédition: Proper shipping name:

ACÉTATES DE BUTYLE BUTYL ACETATES

15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux

Status d'enregistrement:

produit chimique DSL, CA

Inscrits sur la liste DSL et/ou conformes à d'autres réglementations.

NFPA Code de danger:

Santé: 1 Feu: 3 Réactivité: 0 Spécial:

Évaluation des classes de danger selon les critères du SGH des Nations Unies (version la plus récente):

Date de révision: 2025/10/13 page: 13/13 Version: 7.0 (30034818/SDS GEN CA/FR)

Flam. Liq. 3 Liquides Inflammables

STOT SE 3 (Peut provoquer Toxicité Spécifique pour certains Organes

somnolence et Cibles (exposition unique)

vertiges.)

Aquatic Acute 3 Danger pour le milieu aquatique - aigu

16. Autres informations

FDS rédigée par:

BASF NA Product Regulations FDS rédigée le: 2025/10/13

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employées, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

Date / mise à jour le: 2025/10/13 Version: 7.0

Date / Version précédente: 2023/12/19 Version précédente: 6.0

FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ